



Société canadienne des  
enfants disparus

OPÉRATIONNALISATION DU

# Réseau de recherche d'enfants de la SCED

L'Association canadienne des chefs de police (ACCP) a identifié le nouveau Réseau de recherche d'enfants (Child Search Network) de la Société canadienne des enfants disparus (SCED) comme système national conçu pour combler un vide quand vient le temps d'adresser les cas de disparition d'enfants à risque élevé qui ne répondent pas aux critères rigoureux de l'alerte AMBER.

**Vous trouverez ci-dessous les étapes à suivre pour opérationnaliser le Réseau de recherche d'enfants au sein de votre organisation.**



## IMPLIQUEZ LES TI

**1** Renseignez l'équipe des TI sur l'application et demandez à un représentant de communiquer avec la SCED afin de se familiariser avec le soutien nécessaire au Réseau de recherche d'enfants.

**2** Communiquez avec la SCED pour une consultation initiale et pour la coordination de la formation pour votre équipe sur l'usage du portail policier (Police Hub) de la SCED (<https://police-csn-mcsc.hub.arcgis.com/>).

[info@mcsc.ca](mailto:info@mcsc.ca) | 1-800-661-6160

**3** L'équipe chargée de l'informatique travaillera avec la SCED pour télécharger l'application MCSC rescu sur les appareils du service de police.

## ÉLABOREZ LES PROCÉDURES

**1** Identifiez les individus autorisés à soumettre des renseignements sur les cas d'enfants disparus à risque élevé dans la base de données du Réseau de recherche d'enfants.

**2** Identifiez les individus autorisés à envoyer des alertes au sujet des enfants enlevés ou disparus à risque élevé par messages texte SMS aux membres de la communauté, par l'entremise de l'application MCSC rescu.

**3** Formez le personnel qui sera appelé à accéder au portail policier de la SCED afin de mettre en ligne des informations sur les cas, et activer les alertes par messages texte SMS. (La SCED est disponible pour vous appuyer.)

**4** Précisez le protocole de gestion/d'autorisation des cas en dehors des heures de bureau (de 17 h à 8 h sur semaine et les fins de semaine).

**5** Fournissez aux commandants en situation de crise et aux membres du personnel pertinents la fiche d'information sur la foire aux questions (FAQ) portant sur les enquêtes.

**6** Précisez le processus de soumission des mises à jour relatives aux cas affichés sur le Réseau de recherche d'enfants (y compris les informations sur la localisation, les photos supplémentaires, les changements de circonstances, et les résolutions de cas).

**7** Veillez à ce que les membres de l'équipe suivent une formation auprès de la SCED sur les fonctionnalités de l'application.

## ENTAMEZ LES COMMUNICATIONS :

Faites appel au service des affaires publiques/des communications pour coordonner les communications internes auprès des membres de votre organisation et les communications externes auprès de votre communauté.